

Beaumont de Lomagne

bulletin municipal

2025

www.beaumontdelomagne.fr

JANVIER 2025 / N°198

A la découverte de



midi-pyrénées
clinique de réadaptation



Actualités municipales

Ouverture de la Mairie

13 place Gambetta
05.63.02.32.52



LE LUNDI
de 14h à 17h
DU MARDI AU VENDREDI
9h à 12h30 et de 14h à 17h



Pour toutes demandes de rendez-vous
avec Monsieur le Maire ou ses adjoints.
Merci de composer le : 05.63.02.32.52

Directeur de la publication : Jean Luc DEPRINCE

Directeur de la rédaction : Marc Montiel

Rédaction : Jean-Claude Bonnefoi, Pascal Labarde, Marc Montiel, la commission communication et les responsables d'associations

Maquette et photos : Nicolas Terrade Mairie de Beaumont / Canva

Photos des associations fournies par les associations

Impression Publi Services (Beaumont)

2000 exemplaires distribués dans les foyers Beaumontois

ISSN 2267-344X Dépôt légal 1975

NUMEROS UTILES

MAIRIE Standard	05.63.02.32.52
Police Municipale	05.63.02.43.10
Sapeurs Pompiers	18 / 05.63.02.32.82
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17 / 05.63.26.70.24
Croix rouge	05.63.28.26.24
Les Restos du cœur	05.63.64.27.28
Poste	05.63.26.12.82
Ordures ménagères	05.63.29.09.97
Communauté de Com	05.63.65.34.26

Village de Loisirs	05.63.02.16.76
Cinéma Nouveaux bleus	09.64.40.92.59
Médiathèque	05.82.73.09.03
Office de Tourisme	05.63.02.42.32

Crèche halte garderie	05.63.02.24.06
Centre de Loisirs	06.51.62.23.54
A.S.C	05.63.65.22.02
Point Info Jeunesses	05.63.65.61.07
Ainés Lomagnols	05.63.65.29.55
Espace de vie sociale	05.63.26.52.30

Maison retraite publique	05.63.26.15.20
Aide à domicile	05.63.26.00.83
Résidence Mutualisée	05.63.02.31.15

Ecole mat. du Blanc	05.63.65.28.94
Groupe scolaire Fermat	05.63.02.41.30
Collège Despeyrous	05.63.02.35.60
Lycée Professionnel	05.63.26.14.50
Ecole Sainte Lucile	05.63.02.38.93
Ecole Saint Joseph	05.63.02.36.62
Institut Lestonnac	05.63.65.20.74

PERMANENCES ORGANISMES

Permanence au Centre médico-social 2 rue Toureilh

● C.P.A.M. (sécurité sociale)

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

SUR rdv AU 3646

● Caisse d'Allocations Familiales

Sur rdv le mardi de 9h à 11h30

RDV au 05.63.26.20.61

● Assistante Sociale

sur Rdv au 05.63.26.20.61

● RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le mardi de 14 h à 16h

RDV au 05.63.26.20.61

● Protection Maternelle et Infantile

● Consultation de nourrisson

Le vendredi de 9h à 12h su RDV

● Centre Médico- Psychologique (enfants / ados)

Au 05.63.29.63.11

● Service Départemental de Santé Publique Prévention

● Service des personnes âgées

+ 60 ans et handicapées

(dossier COTOREP)

RDV au 05.63..26.20.61

● Point d'accès au Droit

Sur RDV au 05.63.21.40.00

● Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Le mercredi de 9h à 12h (personnes seules)

Le jeudi de 9h à 12h sur RDV

Mutualité Sociale Agricole (MSA) 12 rue Toureilh à la Maison des Solidarités

● MSA Permanences administrative

Sur RDV le 1er et 3ème mercredi matin du mois au 05.63.48.40.00

● MSA assistante sociale

Sur RDV au 05.63.21.61.39

Local Boulevard Ouest

● CROIX ROUGE

Vestiboutique / Brocante le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 16h

Distribution alimentaire les 1er et 3ème samedis du mois : 9h30 à 11h30
05.63.28.26.24

● Restos du Cœur

distribution alimentaire ;
les mardis de 14h à 18h30 :

Route d'Esparsac

● Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise
05.63.65.34.26

● Permanence DGFIP

Maison France Services

Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

● Permanence SAUR

Mairie 13 place Gambetta

les 2e et 4e mercredis du mois :
9h à 12h30 et de 14h à 16h.



L'édito

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,

L'année écoulée a été mouvementée politiquement. Elle s'achève dans une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits. Au niveau national, nous traversons une période complexe et les équilibres que nous avons toujours connus semblent menacés. 2025 s'ouvre dans un contexte de grandes incertitudes et d'inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique ou financier.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, j'ignore si notre pays aura un budget pour 2025. Je souhaite que les compromis auxquels nous allons assister ne soient pas des com-

promissions. Mais dans cette société fracturée, la commune demeure un repère et un pôle de stabilité.

2024 a été marquée par l'inauguration du pôle économique, touristique et culturel Pierre de Fermat, immense récompense de ce projet phare, mêlant histoire et modernité, pour dynamiser notre territoire lomagnol. L'importante fréquentation du lieu nous conforte dans la décision de la réalisation de ce projet tant décrié par l'opposition municipale.

La réfection, dans un nouveau concept, de la rue Despeyrous, entièrement végétalisée, composée de places de parkings entourées d'herbe pour la désimperméabilisation des sols est achevée.

Le mois d'octobre a été marqué par l'officialisation du jumelage avec la ville de Vayres par la signature d'une charte. Des échanges fructueux au plan culturel, économique et sportif ont eu lieu.

Nous nous réjouissons de la progression de fréquentation de la base de loisirs, qui a affiché complet pour la période estivale, grâce à l'implication et au dynamisme de ses gérants.

Une réception a été organisée avec succès à la Maison Fermat, sur l'initiative de deux conseillères municipales pour accueillir les nouveaux arrivants et leur présenter Beaumont.

Avec l'équipe municipale nous voulons continuer à aller de l'avant.

2025 marquera le lancement de nouvelles réalisations. L'action et la motivation sont toujours au cœur de notre mandat.

Le projet majeur sera la réfection de la place de l'Esplanade avec différents aménagements: la création d'un terrain de pétanque, une aire de jeux pour les enfants, une table de ping-pong, un baby-foot....

Des toilettes publiques seront également installées.

La rue de l'Eglise sera entièrement remise en état avec la réfection du réseau d'eau et d'assainissement.

Elle sera également végétalisée comme la rue Despeyrous.

Je remercie les agents municipaux, les associations, les bénévoles pour leur engagement et leur investissement.

Un grand merci aux élus de la majorité pour leur engagement, leur dévouement, leur présence, leur proximité.

Merci d'être à mes côtés.

J'espère que ces fêtes de fin d'année vous ont permis de profiter de moments chaleureux.

Je souhaite, avec toute mon équipe, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, joie bonheur et santé pour la nouvelle année.

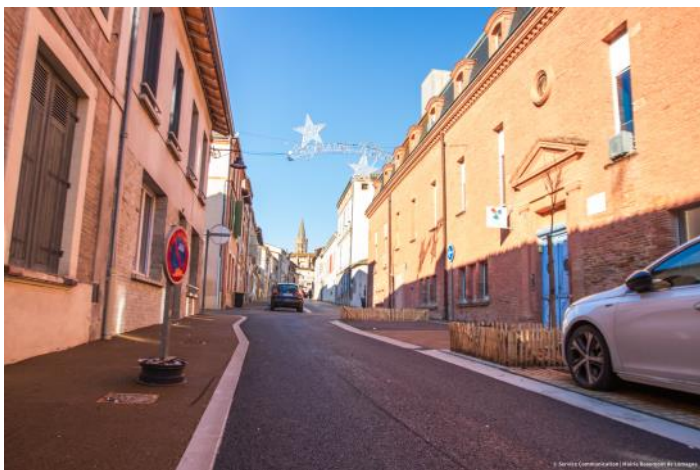
Continuons à avancer ensemble avec respect et bienveillance dans la diversité qui est la nôtre.

Bonne et heureuse année 2025.

Votre dévoué Maire et Vice-Président du Conseil Départemental
Jean-Luc Deprince



● **La rue Despeyrous est aujourd'hui réouverte à la circulation.**



Avec la création de deux places PMR (Personnes à mobilité réduites) et une place « transport de fonds.

L'alternance des côtés de stationnement et la largeur de la bande de roulement ont été voulues afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules.



La végétalisation de la rue a consisté en la création de six massifs composés chacun d'un arbre de moyen jet et de quatre arbustes. Une vingtaine de riverains ont été d'accord pour accueillir devant leur façade une jardinière, qu'ils se sont engagés à entretenir, la commune ayant fournie les plants. Qu'ils en soient ici remerciés.

Du gazon spécialement adapté a été semé entre les bandes de roulement des places de parking pavées.

Ces places sont perméables aux eaux de ruissèlement, elles sont drainées et l'eau de pluie est collectée dans le nouveau réseau pluvial.

Ce réseau recueille également les eaux de gouttières, et elles sont toutes dirigées directement dans la Gimone pour éviter d'engorger la station d'épuration lors de épisodes pluvieux

En 2025, la rue de l'église connaîtra les mêmes améliorations que la rue Despeyrous :

- avec le renouvellement de la voirie et des trottoirs,
- avec le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable,
- avec la réhabilitation du réseau d'eaux usées et avec la création d'un réseau pluvial.

● **Aménagement paysager de la cour FERMAT** par les services techniques de la Mairie.



● **Dissimulation et enfouissement des réseaux aériens** du Boulevard Georges Brassens

● **Rénovation** de deux appartements communaux rue FERMAT et remplacement des menuiseries d'un appartement communal Boulevard Charles de Gaulle

● **Travaux d'entretien** du terrain d'honneur du foot

● **Création d'un réseau pluvial** aux anciens bassins de lalaque pour canaliser les eaux des fossés de la route d'Escazeaux et du chemin de Larroque vers le ruisseau de la Turelle

● **Acquisition d'une nouvelle tondeuse** pour entretenir nos différents espaces verts.

● **Végétalisation des deux cimetières** par hydromulching qui consiste à déposer une couche de matière organique et de semence à croissance lente en lieu et place du gravier pour faire éclore à terme un tapis de verdure naturel dense et sain.





Arrêt définitif du service téléphonique cuivre au profit de la fibre optique

La fin programmée du service télécom sur réseau cuivre sur tout le territoire national va concerner notre commune dès l'année prochaine. Le réseau fibre optique, déployé par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement et son délégataire « Octogone Fibre », doit assurer à chacun d'entre-nous une continuité de service.

Concernant notre commune, l'arrêt du service téléphonique cuivre au profit de la fibre optique est désormais acté à compter des dates suivantes :

Fin d'année 2025 : Arrêt de la commercialisation du service (plus de possibilité de souscrire à des offres cuivre, ni de changer d'opérateur ADSL ou téléphonie fixe sur le réseau),

Fin d'année 2027 : Arrêt technique du service (extinction définitive du réseau cuivre).

A ce jour, vous n'avez pas encore fait le choix du passage à la fibre de votre domicile.

Si vous souhaitez continuer à bénéficier d'un service téléphonique fixe et/ou internet, ainsi que des services qui peuvent y être associés (alarme, dispositif de téléassistance type « présence verte », etc...) il convient donc d'organiser le raccordement de votre habitation à la fibre optique.

Au vu des délais relativement restreints mentionnés ci-dessous, je vous invite à envisager l'équipement de votre foyer assez rapidement, et ainsi éviter les effets de dernière minute.

Vous pouvez pour cela bénéficier de l'accompagnement du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement pour mener à bien les étapes suivantes :

1) Identifier tout d'abord si votre logement est référencé dans la base de données d'Octogone Fibre (présence d'un logo maison en vous rendant sur le site <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite>

2) Vérifier si vous êtes éligible (ce logo doit être vert)

3) Contacter votre opérateur téléphonique fixe et/ou internet (ou celui de votre choix) pour souscrire un abonnement fibre et réaliser le raccordement de votre logement.

Ce dernier vous guidera et vous proposera un rendez-vous avec un technicien pour réaliser le nouveau raccordement.

Le nouveau câble fibre qui sera installé empruntera le même cheminement que le câble téléphonique actuel (aérien ou souterrain).

Le raccordement à la fibre est gratuit sauf en cas d'infrastructures manquantes ou non utilisables sur votre propriété privée (manque de poteaux, absence de gaine, etc...). Dans ces cas-là, les travaux à réaliser sur votre partie privée seront à votre charge.

En cas de difficultés rencontrées ou d'un besoin d'information plus précises, l'équipe municipale, et à ses côtés Tarn-et-Garonne Aménagement, pourront dans la réalisation de ces étapes, n'hésitez pas à vous en rapprocher.



culture

Jean-Claude Bonnefoi



Projet jeunesse sur le territoire communautaire.

Financée par la Communauté des Communes, une étude menée par AC conseils dans le cadre de la Convention Territoriale globale ; démarche fondée sur le partenariat avec la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires faisait ressortir dans le « domaine jeunesse » un manque d'offre en direction des jeunes de 14 à 18 ans sur le territoire communautaire.

La Communauté des Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise, les municipalités de Beaumont-de-Lomagne, de Lavit et la CAF ont signé une convention qui couvre les années de 2023 à 2027.

Plusieurs réunions concernant ce sujet se sont déroulées en 2023 et 2024.

Etaient présents :

des élus, des représentants de la CAF, du SDJES, de la MSA, l'ASC et le PIJ. ainsi que la chargée de coopération territoriale à la communauté des communes qui avait fait le tour des communes pour recueillir différents éléments concernant la jeunesse.

Une rencontre avec les maires du territoire communautaire était organisée à la mairie de Beaumont-de-Lomagne. Suite à un questionnaire détaillé préparé par la chargée de coopération territoriale.

Plusieurs points sont ressortis sur ces échanges.

- Sur beaucoup de communes, les enfants et jeunes d'un même village ne sont pas tous scolarisés au sein des mêmes établissements ce qui rend complexe le lien social les jeunes d'un même village « à taille humaine » ne se connaissent pas toujours.
 - Besoin de proposer des activités durant les vacances, lorsque les activités culturelles et sportives s'arrêtent
 - agir en complémentarité de l'existant
 - Besoin de sortir les jeunes de chez eux usage des outils numériques qui prend de plus en plus de place dans la vie des jeunes
 - Des lieux parfois dédiés aux jeunes dans les villages, non utilisés ou très peu fréquentés
- De moins en moins de jeunes qui se retrouvent ensemble, à l'extérieur, dans les communes.
- Développer la prévention, la citoyenneté et l'éducation à l'environnement
- Une augmentation de la délinquance et de la consommation de stupéfiants constatée, notamment soulignée sur les deux plus grandes communes de l'intercommunalité

Plusieurs pistes sont proposées :

- Mises à disposition ponctuelles des salles des fêtes communales pour mener des animations dans les villages, créer du lien social et travailler l'intergénérationnel
- Partenariat qui pourrait être initié avec le cinéma dans le cadre du CNC > Animations autour du film > Finalité faire découvrir le cinéma, ses métiers aux ados et faire venir les ados au cinéma | Développer du cinéma en plein air organisé par les jeunes
- Développer les passerelles avec les chantiers internationaux ASC
- Développer les passerelles avec le PIJ et les partenaires locaux du territoire CCLTG
- Rendre acteurs les jeunes, les amener à faire ensemble
- Développer la prévention
- Développer la citoyenneté
- Développer l'éducation à l'environnement > Garonne Nature sur Montgaillard, randonnées, activités lacs...

Quels moyens financiers :

- Financement au fonctionnement (salaire pérenne dans le temps du référent jeunes à hauteur de 50%) et sur l'investissement (mini bus pour le transport) par la CAF.
- Financement la première année à hauteur de 25% de la MSA en fonction du projet.
- L'Association Socio-Culturelle est prête à s'engager pour ce projet jeunesse du territoire communautaire. Elle embaucherait un animateur.
- Pour que l'ASC puisse fonctionner, il est nécessaire que les communes concernées par le projet "jeunesse" et/ou la Communauté des Communes interviennent financièrement.

Soit cette dernière subventionne directement l'ASC, soit elle prend la compétence enfance jeunesse. Pour rappel la compétence petite enfance existe déjà.

Lors des différentes réunions organisées par AC Conseils et les différents partenaires tout le monde était à l'unisson, enthousiaste pour s'accorder sur la nécessité de se pencher sur ce sujet.

L'important et excellent travail réalisé par la chargée de coopération territoriale conforte cela. Notre territoire rural lomagnol doit offrir aux jeunes des activités de loisirs enrichissantes pendant les vacances scolaires, doit mener des actions dans les domaines de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, du logement, de la santé, de la sécurité, des loisirs éducatifs, sportifs et culturels, de la mobilité...



Jumelage avec Vayres en Gironde



C'est sous un soleil éclatant, en présence de nombreux Beaumontois et Vayrais, que Jean-Luc Deprince et Jacques Legrand ont inauguré la plaque du jumelage, à l'entrée de Beaumont, de nos deux villes.

Nos amis vayrais, qui avait affrété un bus, sont arrivés le matin-même à Beaumont.

Nous les avons accueillis : élus, associations beaumontaises, commerçants, sur le parking du très beau cadre de l'hippodrome.

En ce jour de courses, M. Cazeneuve président de l'association hippique de Beaumont, nous a généreusement prêté la grande salle, aménagée pour cet évènement, et nous a fait un court exposé sur l'histoire et les activités de l'hippodrome, très apprécié par l'assistance.



Puis Jean-Luc Deprince, maire de Beaumont a pris à son tour la parole pour retracer la genèse de ce jumelage, tout en soulignant les atouts qui font les attraits de Beaumont de Lomagne.

Lui a succédé Jacques Legrand, maire de Vayres qui avec humour a abordé des thèmes identiques, mais du point de vue de sa ville, marquant ainsi la convergence et la connivence des deux édiles et de leurs cités.

Les signatures solennelles de la charte, ont enfin concrétisé officiellement le jumelage de Beaumont et de Vayres, ainsi que l'échange des deux fanions symbolisant chacun l'histoire de sa ville.



La cérémonie s'est terminée par l'intronisation de Jacques Legrand et Anne Ius, conseillère départementale, dans l'Ordre de la Gerbe d'Ail, qui représente et promeut ce précieux condiment de renommée universelle, sous les applaudissements de la salle.



Un buffet somptueux et convivial a couronné cet évènement, où tous les participants vayrais et beaumontais, élus, représentants des associations des deux villes, commerçants, ont pu prendre contact et échanger les uns avec les autres, avec la ferme intention de créer et resserrer les liens entre nos deux villes, pour faire en sorte que ce jumelage permette de créer non seulement des liens d'amitié, mais aussi de cultiver des échanges fructueux au plan culturel, économique et sportif.

Nos amis vayrais sont repartis ravis de l'accueil que Beaumont leur a réservé, fermement décidés à nous rendre visite régulièrement lors d'évènements culturels, économiques ou sportifs, ou simplement pour prendre des vacances à Beaumont, et réciproquement.

Maryse Perez

Sandrine-Audu Benali

Les activités du conseil municipal des enfants :

Depuis un an, le dynamique conseil municipal des enfants, constitué d'élèves enthousiastes des écoles élémentaires et du collège de Beaumont, travaille ardemment sur plusieurs projets captivants autour des thématiques essentielles de la citoyenneté, de la dynamisation de Beaumont, du sport et de la culture, entre autres.

C'est dans ce cadre stimulant qu'ils ont organisé le merveilleux concours de chant « the voices Beaumont ».

Quel événement mémorable !

Vous avez été nombreux à venir encourager chaleureusement les talentueux participants. Le conseil des enfants espère vivement que cette manifestation festive se renouvellera cette année !



Deux événements intergénérationnels enrichissants avec l'EHPAD des Cordeliers :

beaucoup de sourires radieux et de bonne humeur étaient au rendez-vous lors du loto convivial en juillet, ainsi que lors de la distribution de surprises soigneusement confectionnées par les enfants pour les personnes âgées à l'occasion des réjouissantes vacances de fin d'année.



Les enfants et les personnes âgées sont toujours ravis de ces belles rencontres intergénérationnelles, empreintes de joie et de partage. Les membres du conseil conçoivent leurs projets créatifs lors de réunions mensuelles de travail : plusieurs initiatives passionnantes sont en cours pour le plus grand plaisir des habitants de Beaumont.

Encourageons leurs initiatives prometteuses et enthousiastes !

Merci à tous ceux qui ont participé à réalisation de leurs idées : L'association Léo Lagrange, l'ensemble du personnel de l'ephad public, David de l'école de musique, le Glpe et Nicolas de la communication de la mairie.

De plus, Les enfants du conseil municipal participent activement, aux côtés du maire, aux inaugurations festives et aux commémorations solennelles.

Leur présence enthousiaste lors de ces événements témoigne de leur engagement citoyen et de leur désir de contribuer à la vie de leur communauté.

C'est une formidable équipe !



Projet éducatif du territoire :

Depuis la rentrée scolaire, et dans le cadre du projet éducatif du territoire, la municipalité souhaite instaurer une nouvelle dynamique et renforcer la coordination autour des temps dédiés aux enfants.

Nous invitons toutes les associations, parents, bénévoles, agents et enseignants à partager leurs actions et leurs idées en matière de lutte contre la malnutrition et contre la sédentarité pour cette année scolaire 2024/2025.

Ensemble, nous pouvons œuvrer pour le bien-être de nos jeunes.

Dans ce cadre, la municipalité a financé des équipements pour faire découvrir de nouvelles activités physiques aux enfants (scratch ball, ultimat, tir à l'arc...)

En janvier, Martha et son équipe concocteront de délicieux petits déjeuners chaque vendredi pour tous les élèves de la maternelle, afin de promouvoir des habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge.

De nombreux projets axés sur l'enfance sont actuellement en cours, et cette nouvelle année s'annonce prometteuse, apportant encore plus de joie et de sérénité au sein de l'école. Le maire et son équipe demeurent particulièrement attentifs aux besoins des professionnels, notamment des enseignants, de l'équipe d'animation et des agents de la mairie, qui œuvrent avec dévouement aux côtés des enfants.

Ensemble, nous restons mobilisés pour garantir le bien-être des plus jeunes et encourager leur épanouissement.



Retour en images sur le repas de Noël au groupe scolaire Fermat





Les colis de Noël :

En cette fin d'année, le CCAS a amené un peu de solidarité et de chaleur à nos aînés isolés. Cela concerne une quarantaine de personnes sur la commune.

Un colis avec quelques gourmandises et un très joli dessin réalisé par les enfants de l'école maternelle, leur a été remis. Ils ont été très touchés par cette attention qui nous l'espérons, leur permettra de passer un Noël plus doux.



Bienvenue aux nouveaux habitants de Beaumont de Lomagne .

Le vendredi 13 décembre 2024, une réception des nouveaux habitants de Beaumont a été organisée à la Maison Fermat.

C'est sur l'initiative de deux conseillères municipales, Béatrice et Evelyne, déléguées aux affaires sociales, avec le concours de la municipalité, que nous avons accueilli nos nouveaux concitoyens.

Une quarantaine de personnes ont répondu présent à cette invitation. Le maire et les conseillers municipaux, l'association des commerçants « Vis ta Lomagne », le Musée Fermat, ont fait chacun à leur tour, une présentation des activités de la ville, que ce soit dans le domaine culturel, social, économique, commercial ou sportif.

Les nouveaux habitants ont été surpris par un tel dynamisme de notre ville, et le maire a souligné le large éventail des activités offertes aux nouveaux venus, comme aux autres résidents de la cité, où tous les âges de la vie peu-

vent trouver satisfaction dans le domaine qui les intéresse.

Il a également décrit la recherche, dans un contexte économique difficile, par son conseil municipal et lui-même du bien être des habitants de Beaumont par la réalisation de divers projets urbanistiques et sociaux, notre ambition étant la satisfaction de nos concitoyens. Il a aussi assuré que lui-même et ses conseillers municipaux étaient visibles à tout moment à la mairie.

Les nouveaux habitants heureux de ce bel accueil, ont manifesté leur satisfaction par de chaleureux applaudissements, et chacun des participants et des élus a pu faire plus ample connaissance autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.





La vie économique dans notre centre ville.

L'épicerie du centre-ville « Vival » a fermé définitivement ses portes mi-décembre 2024.

La municipalité de Beaumont-de-Lomagne et la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise qui a la compétence « développement économique » **tiennent à garder ce commerce de proximité, qui est essentiel pour maintenir le lien social et un peu de vie dans la cité.**

Son maintien est synonyme de dynamisme de la commune et du territoire lomagnol dans son ensemble.

Pour la population âgée, pour les personnes sans moyens de transport, il est important de pouvoir faire ses provisions en centre-ville.

Être sans voiture dans ces territoires représente un sérieux handicap.

Le maintien de l'épicerie au centre-ville de notre bourg est une importante préoccupation qui rallie les élus et les habitants.

De nombreuses rencontres se sont déroulées depuis 2023 avec le gérant de l'épicerie qui venait d'apprendre que son local serait récupéré fin d'année 2024 par son propriétaire.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, les services du pôle économique de la Communauté des Communes et la commune l'ont écouté et accompagné.

Ces échanges avaient pour but de faire une étude financière, d'imaginer la stratégie du futur pour que ce commerce soit viable humainement et économiquement comme il l'avait été par le passé.

Il est vrai que la pandémie du COVID a fait en général chuter l'activité économique. Le gérant s'était installé en 2019. Ce dernier souhaitait trouver un nouveau local autour de la halle. Aucun n'était disponible ce qui n'est plus le cas depuis une dizaine de jours. Il a refusé d'autres emplacements pourtant situés à une centaine de mètres du cœur de ville.

Le groupe Casino qui gère les enseignes VIVAL, SPAR, MONOPRIX est en contact avec la municipalité et la Communauté des Communes.

Réunions et visites de locaux se sont succédées.

Une réponse définitive quant à la pérennisation de l'épicerie en centre ville nous sera donnée fin janvier 2025.

Deux boulangeries ont fermé. Elles n'ont pas retrouvé de repreneur. La conjoncture actuelle n'incite pas jeunes et moins jeunes à reprendre le flambeau.

La municipalité et la Communauté des Communes ne sont en aucun cas responsables de la situation économique actuelle.

De nouveaux commerces sont apparus comme les épiceries fines « Tout au bocal », From'ail-rie, une boutique de bien-être « l'Ambre »...

Des boutiques de souvenirs, de produit d'artisanat d'art ont vu le jour mais certaines ont fermé rapidement.

Nous sommes persuadés que le Pôle Touristique Économique et Culturel avec son musée Fermat, son office de tourisme moderne, sa salle d'exposition d'œuvres d'art permettra d'attirer de nombreux touristes, cible première d'un magasin de souvenirs.

Oui, à Beaumont des commerces variés sont bien présents. De nombreuses communes du département sont étonnées de voir autant de petits commerces dans notre centre-ville. Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et la commune de Beaumont-de-Lomagne unissent leurs efforts à ceux de la très entreprenante association Vis Ta Lomagne afin d'insuffler une dynamique commerciale collective en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité.

Ainsi, la Communauté des Communes soutient la politique locale du commerce et les activités commerciales d'intérêt communautaire en subventionnant les actions de l'association des commerçants et son Manager de Commerce, à travers une convention pluriannuelle. Une aide à la modernisation des commerces est aussi allouée. De même la commune octroie une subvention de 5000 €/an et une belle vitrine dans le nouveau Pôle TEC.

La régie municipale est toujours présente pour aider à la préparation des différentes manifestations organisées.

Notre cité à un tissu commercial en cœur de ville symbolique de vitalité. Nous en remercions les différents acteurs : commerçants, restaurateurs, cafetiers...

Jean-Claude Bonnefoi
1er adjoint

Librairie  Josette Fayard	PAPETERIE . JEUX ÉDUCATIFS 10 place Gambetta 82500 Beaumont de Lomagne 05.63.30.43.28 leplumieragent@bbox.fr
---	--



L'année 2024 aura été riche en actions d'adaptation au réchauffement climatique et de lutte contre ses effets négatifs pour la biodiversité et le quotidien des beaumontois et beaumontois.

Réalisation d'un parking (ancienne pisciculture) avec un revêtement perméable, permettant aux eaux de pluie de ruisseler, d'imprégner nos sols

Rue Despeyroux : des places de parking désimperméabilisées, une organisation de l'espace donnant aux mobilités douces plus de sécurité et d'espace, la plantation d'arbres (et donc d'ombre) et de plantes grimpantes le long d'une grosse vingtaine de façades (baisse des températures l'été, meilleure isolation l'hiver).



L'un de nos objectifs principaux est de créer des lieux ombragés, permettant à nos concitoyens de trouver des endroits plus frais en période de fortes chaleurs par exemple. Ou de limiter le goudronnage et donc l'imperméabilisation de nos sols.



Enfin, la volonté d'aider au développement des mobilités douces est présente dans chacun des chantiers de notre ville, sans éliminer la voiture de nos rues, mais en partageant mieux l'espace avec les piétons et les cyclistes.



Les actions pédagogiques :

Signature d'une convention de partenariat avec l'établissement ALCOME (sous l'impulsion du conseil municipal des enfants), afin de limiter les jets de mégots dans les rues : mise en place de cendriers pédagogiques dans notre ville (avec information sur les conséquences du jet des mégots dans les rues en terme d'impact sur la biodiversité, sur le coût de leur ramassage), don de cendriers de poche, ramassage des poubelles de mégots, actions de prévention et d'information. Mise en œuvre en 2025.

Les journées de la biodiversité, co-organisées avec l'Association Socio-Culturelle, se sont tenues les 25 et 26 avril 2024, avec comme thème principal l'eau. Plusieurs ateliers et balades champêtres ont été proposés aux élèves de nos établissements d'enseignement publics et privés, ainsi que 2 films projetés au cinéma les Nouveaux Bleus. 2 journées pédagogiques durant lesquelles nos enfants ont pu appréhender les enjeux de la préservation de cette richesse indispensable à toute vie qu'est l'EAU. En 2025, le thème sera les oiseaux, un superbe programme devrait passionner nos élèves.

Renouvellement de notre partenariat avec l'association Campagnes Vivantes 82 qui travaille à la réhabilitation des haies et arbres, à leur préservation, qui accompagne les plantations. Un animateur intervient auprès des écoles, à la demande des professeurs : interventions pédagogiques et chantier de plantations.

Les plantations ayant lieu en janvier-février, le chantier prévu en 2023 a été organisé en hiver 2024 avec plusieurs dizaines d'arbustes plantés devant la tribune du stade de foot (une seconde haie a été plantée par les services techniques sur le terrain de l'ancien camping route de Toulouse).

Le chantier 2024 (planté en février 2025) se tiendra sur le terrain nu de l'ancienne pisciculture.

Comme vous pouvez le constater, et malgré l'impact limité d'une petite ville rurale sur le réchauffement climatique au niveau mondial, nous prenons notre part dans la lutte contre ce phénomène indiscutable et prouvé. Pour rappel, l'année 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, et les émissions de CO2 ont encore augmenté.

Cette volonté de rendre notre environnement toujours plus agréable à vivre perdurera en 2025, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élu.es pour nous proposer vos idées d'actions.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DU 16/01/25 AU 15/02/25



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !



Texte : Marc Montiel

Photos : Clinique Midi-Gascogne

INTERVIEW

Beaumont de Lomagne peut s'enorgueillir de posséder un établissement de santé de premier ordre, connu dans toute l'Occitanie et au-delà. Il s'agit de la Clinique de Réadaptation Midi-Gascogne.

Christine Laffosse, responsable administrative et service de qualité, épouse de Emmanuel Laffosse, Directeur-Gérant, a bien voulu nous recevoir afin de nous décrire cet édifice que côtoient quotidiennement les Beaumontoises et les Beaumontois, dans le paysage de leur cité, et nous parler de son activité.



La Clinique cardiologique a été créée voilà quarante-sept ans (1977) par le Docteur Jean-François Laffosse cardiologue, entouré d'une équipe déterminée et volontaire, sur le principe novateur pour l'époque d'un établissement dédié à la réadaptation après un incident cardiaque tel que : infarctus, intervention chirurgicale, décompensation cardiaque.

Devant le succès de l'entreprise auprès du public et du corps médical, le nombre de patients n'a fait que croître et a permis l'agrandissement de l'établissement.

(Aujourd'hui quatre-vingt-douze lits en hospitalisation) et son extension à Bressols, site dédié à la réadaptation ambulatoire sur la journée (vingt-cinq places).

Tous les Beaumontois et Beaumontoises qui empruntent la route de Toulouse peuvent apercevoir cet imposant ensemble que constitue la Clinique Midi Gascogne :

un bâtiment de 5500 m² comprenant :

- 67 chambres,
- un plateau technique avec tout le matériel et les accessoires nécessaires à l'activité thérapeutique,
- deux salles de soins, une de surveillance,
- sans oublier les cuisines et la salle de restauration



une équipe médicale pluridisciplinaire au plus près des patients :

- cardiologues,
- diabétologues,
- généraliste,
- pharmacien,
- infirmières,
- Kinésithérapeutes
- psychologue
- diététiciennes,
- aides-soignantes, etc...
- sans oublier une équipe administrative, une équipe hôtelière et une équipe technique.



En tout 95 employés. Il s'agit donc d'une structure imposante, avec un personnel compétent, bienveillant et à l'écoute des patients, qui compte dans le paysage économique de notre cité.

Il faut savoir que le patient est au centre des préoccupations de tous les acteurs de soins de la clinique, avec un principe constant : tout au long du séjour, le patient est impliqué et devient acteur de sa réadaptation.





Le patient cardiaque rencontre à son arrivée une équipe composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un rééducateur qui lui propose un programme précis d'activités physiques adaptées et surveillées comme : le vélo en endurance, la marche, le renforcement musculaire, la relaxation...et éducatives adaptées et surveillées au plan médical.

Le séjour de vingt-quatre jours lui permet de se familiariser avec la pratique régulière d'activités physiques décrites ci-dessus et d'adopter une alimentation équilibrée. En même temps, de nombreuses activités éducatives sont proposées, afin de comprendre et gérer la maladie cardiaque.

Une fois leur séjour thérapeutique accompli et après avoir quitté l'établissement, les patients retrouvent leur environnement habituel. Leur médecin traitant assure la continuité des soins, mais on les incite également à se rapprocher de clubs d'activités physiques adaptées label *Sport-Santé* afin de garder le bénéfice de leur séjour dans la clinique.

De plus, il existe l'Association des Anciens de Midi-Gascogne, « Cœur d'Occitanie » qui regroupe plus de six cents anciens patients et qui a pour but de garder un lien après le séjour afin de garder la motivation qu'ils ont acquise grâce à l'environnement thérapeutique qui les a accompagnés. Elle propose à ses adhérents toutes sortes d'activités sportives comme la marche, les randonnées en montagne, les sorties vélo, etc...sans compter les rencontres conviviales.

La clinique de réadaptation cardiologique Midi-Gascogne a acquis au cours des années et grâce à l'implication de ses équipes dévouées et compétentes, une notoriété bien méritée et une reconnaissance sans faille de ses patients qui ont pu apprendre à adapter leur rythme de vie à leur nouvelle condition cardiaque.

De multiples études ont montré les bénéfices de la réadaptation à tout âge sur l'amélioration de la santé et la durée de vie. Notre ville peut se dire fière de posséder sur son territoire une telle entreprise au service de la santé de ses habitants et plus largement des habitants de l'Occitanie, qui de plus participe à son dynamisme économique.





Accompagner les seniors dans leur vie quotidienne,
favoriser leur épanouissement et leur participation dans
la vie locale sont des objectifs qui intéressent notre muni-
cipalité.

La démarche Villes Amies des Aînés (VADA) a été initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et développée en France par le Réseau Francophone des Villes amies des aînés (RFVAA).

A travers leur appartenance au programme Petites Villes de Demain ou Action Cœur de Ville, les collectivités (départements, Communautés des Communes, municipalités) qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement approfondi pour aller vers ce processus de labellisation.

C'est aujourd'hui un réseau de collectivités qui comptent plus de 300 adhérents.

Les thématiques sont les suivantes :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transports et mobilité
- Habitat
- Information et communication
- Lien social et solidarité
- Culture et Loisirs
- Participation citoyenne et emploi
- Autonomie, services et soins

Nous sommes déjà investis dans certains de ces thèmes dans le cadre de Petites Villes de Demain (PVD) et du PLUI. Mobilité, îlots de fraîcheur, végétalisation, installation de bancs dans divers lieux de la ville, projet rue de l'église d'habitat pour personnes âgées autonomes, revitalisation du tissu économique en maintenant par exemple une épicerie au centre du village, comment et une démarche pour inciter les futurs médecins à s'installer dans notre ville.

Adhérer au RFVAA pour un montant de 140 €/an, c'est :

- Être soutenu dans le déploiement de sa politique envers les aînés.
- Construire un territoire bienveillant à l'égard de tous les âges.
- Apprendre à penser l'environnement social et l'environnement bâti en lien avec les spécificités des différentes générations.
- Être mieux préparé aux défis de la longévité.
- Disposer d'informations de qualité.
- Bénéficier de conseils pour structurer une dynamique Villes amies des aînés.
- Densifier les ressources de son territoire qui favorisent le vieillissement actif et heureux.
- Se former à la mise en œuvre de la démarche participative avec les habitants âgés.
- Échanger et faire connaître ses bonnes pratiques.
- Être reconnu dans ses actions et son engagement pour mieux adapter le territoire au vieillissement.
- Être valorisé et rayonner dans toute la France et au-delà.
- Se fédérer pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics

D'autres communes du territoire lomagnol sont partie prenante de ce dispositif.





ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE

05.63.65.22.02 / asc.beaumont@sfr.fr

Page Facebook : Asso Socio Culturelle Beaumont de Lomagne

Retour sur le SALON DU LIVRE JEUNESSE 21, 22, 23 novembre 2024 « EN QUETE DE LIVRES » organisé en partenariat avec la Médiathèque de la CCLTG.

Nos auteurs invités pour cette édition 2024 : Jean-Christophe Tixier et Sophie Laroche.

Nous avons reçu scolaires et tout public confondus : **1100 personnes.**

Nous avons proposé :

- Des ateliers pour les scolaires
- Des rencontres avec les auteurs dans les écoles de la communauté des communes
- 2 Spectacles « L'île au trésor » de la Cie 9 Thermidor et « SOS Doudou » de la Cie Les Astronambules
- Une conférence d'Alain Cagnati sur la Cryptographie
- Un atelier d'écriture avec l'auteur J.C.Tixier
- Un atelier éducation aux médias avec la Médiathèque du 82

Merci à Fermat Science, au lycée Lestonnac, aux Conteuses en Lomagne, à la librairie des Livres et vous de Sarrant, à la Médiathèque du 82 et à tous nos bénévoles, encore une fois fortement impliqués !

EN 2025

• Les nuits de la lecture :

Pour la deuxième année, l'Association socio Culturelle participera à cet événement national avec pour thème « Patrimoines »

Nous vous proposons :

Jeudi 23 janvier à 20h30 : Film « Le tableau volé » au cinéma de Beaumont en partenariat avec CinéLomagne

Samedi 25 janvier :

14h : Atelier d'écriture au Pôle culturel de la Maison Fermat. **(Sur inscription).**

Cette année notre invité sera Stéphane KELLER, scénariste pour la télévision et le cinéma et également auteur de romans policiers à succès.

A 18h : Lecture de nouvelles et remise des prix du Concours de Nouvelles Maïté TUFFERY à la médiathèque de la communauté des communes.

Pour ce 2ème concours proposé par l'Association Socio Culturelle sur le thème Patrimoines, le comité de lecture composé de membres de différentes associations est en pleine lecture des 17 nouvelles reçues et va se réunir pour choisir les 3 premiers élus de cette édition 2025.

• **LE FESTIVAL DU CONTE : Alors Raconte** en partenariat avec Les Amis de la Médiathèque du 82 et les Conteuses en Lomagne, nous proposerons au cinéma Les Nouveaux Bleus :

VENDREDI 24 JANVIER 21h

« Et pataouète et patatras »

par le conteur Nicolas Bourdon Histoires d'exodes de 1830 à 1962, de la Sicile à l'Algérie jusqu'à la France.

C'est le destin de 3 hommes, c'est aussi et surtout des contes traditionnels pied-noir. (à partir de 10 ans ; entrée gratuite)



DIMANCHE 2 FEVRIER 15h

« Mieux que l'Intelligence Artificielle l'Intelligence Authentique ». Dans les contes, la réalité n'est pas ce qu'elle paraît, la malice jongle avec les maléfices, la bêtise est souvent récompensée, n'en déplaise aux tenants de l'Intelligence artificielle. Participation libre ; à partir de 8 ans

• Le SPECTACLE ASSOCIATIF

le samedi 15 mars à 18h30, salle des Fêtes : Les assos font le tour du monde !

Cette année les associations de danse de Beaumont de Lomagne : Entrée dans la danse (classique et contemporain), Danc'in Lomagne (rock, salsa, bachata, country) et Salut la Cie (danse de rue) vous offriront encore un spectacle haut en couleur sur le rythme des danses et musiques du monde.

Après le spectacle sur scène, restauration sur place (food trucks présents), nous nous retrouverons tous sur le dance floor pour finir la soirée (animation DJ)

• LA FETE DES ENFANTS

La prochaine fête des enfants aura lieu le dimanche 15 juin sur le thème : « Artistes en herbe ».

Nous sommes déjà à la recherche des meilleures activités pour satisfaire vos enfants.



Au programme : des spectacles, manège écolo, activités manuelles, jeux, espace dédié aux tout-petits de quoi séduire les parents et enfants pour une journée familiale !

LES CONTEUSES EN LOMAGNE

Le groupe des Conteuses en Lomagne s'est enrichi au gré des rencontres et des spectacles avec des amis musiciens.

Les Conteuses en Lomagne interviennent pour le plus grand bonheur des oreilles dans les

écoles de la CCLTG ou hors CCLTG, les crèches, EHPAD, Médiathèque...

NOUVEAU : Atelier adulte : l'Art de Conter, animé par Philippe Marti conteur.

Un atelier initiation à l'art de conter a débuté en septembre 2023 et une nouvelle session est ouverte.

Il accueille toutes les personnes voulant découvrir et expérimenter le plaisir de conter en abordant le travail par le prisme du théâtre.

5 séances par trimestre, le samedi de 14h30 à 17h

Pour tous renseignements :

05 63 65 22 02 / 06 88 66 29 71

Inscriptions aux ateliers et renseignements:

asc.beaumont@sfr.fr / 05 63 65 22 02 .



LE POINT INFO JEUNES :

Ce lieu d'accueil vous attend au 1er étage du Pôle culturel de la Maison Fermat.

La responsable vous aidera à :

- Faire vos démarches administratives en ligne (CAF, MSA, France Travail...)
 - Gérer votre espace emploi sur France travail : création, mise en ligne du CV
 - Faire un CV et une lettre de motivation.
 - Réaliser votre recherche d'emploi
- 2 ordinateurs, un scanner et une imprimante sont à la disposition du public.

Par ailleurs, le PIJ de Beaumont travaille avec les établissements scolaires en leur proposant des manifestations de prévention :

Forum santé jeunes (le prochain aura lieu les 6 et 7 février à la salle des Fêtes), les journées de prévention routière, ateliers prévention tabac...

La responsable propose également une intervention auprès des élèves de 4ème et troisième sur le thème de l'orientation.

En 2024, 1066 jeunes collégiens et lycéens ont participé aux manifestations proposées par le PIJ.

Contact : 05 63 65 61 07.

Pointinfojeunesse82500@sfr.fr

Horaires :

- **Mardi de 9h30 à 17h30,**
- **mercredi et vendredi 14h/17h,**
- **jeudi 14h/17h30**



LE MUSÉE FERMAT C'EST :

Le musée FERMAT, c'est dans un bel espace superbement restauré par la municipalité de Beaumont, une plongée dans le XVII^e siècle et un lieu privilégié pour découvrir et pour apprendre.

Depuis son ouverture au public, en juillet 2024, le Musée FERMAT a accueilli 2600 personnes dont 500 enfants venant de toute la France, de l'Europe et du monde pour, dans ce lieu patrimonial, grâce à une scénographie immersive, goûter à l'histoire de notre belle cité, à la science et, plus particulièrement aux mathématiques.

En témoignent les remarques enthousiastes consignées dans le livre d'or par des visiteurs de tous âges qui ne tarissent pas d'éloges pour ce lieu hors du commun.

Mais le Musée FERMAT, qui rouvrira ses portes au grand public à partir d'avril 2025, c'est aussi l'accueil de 4000 élèves dans le cadre des visites scolaires, des spectacles et des concerts offerts à tous avec les manifestations de *l'Equation des arts et du patrimoine*, des partenariats avec les grands musées mathématiques de France, à savoir *La Maison des maths et de l'informatique de Lyon* et *la Maison Poincaré*, de Paris sans compter toute une série de projets Erasmus + qui ont mis Beaumont et la Lomagne en contact avec pas moins de 30 structures scolaires et organismes culturels de l'Europe tout entière.

Il y aurait là, à tout le moins, des raisons de se montrer fiers d'être Beaumontois-e-s. Or, à notre grande surprise, certaines personnes que nul n'a jamais vu dans notre musée, se postent en embuscade, scrutent tous les manquements et lorsqu'il n'y en a pas, les inventent, stigmatisent, vilipendent, annoncent la mort prochaine de cette belle réalisation qui n'a qu'un défaut : celui d'être une réussite pour notre belle cité.

N'en déplaise à ces Cassandra, Beaumontois, Beaumontoise, sachez que votre musée se porte bien et qu'actuellement se met en place un Cercle des Amis du Musée FERMAT qui réunit autour de cette structure des intellectuels, des universitaires, des membres des sociétés savantes, des représentants des chambres consulaires, des sportifs, tous ceux qui ont conscience que recevoir dans ce cadre choisi un maximum d'élèves permet de faire de Beaumont un centre de rayonnement du savoir car aider les jeunes à aimer la science et à la comprendre est une garantie pour le progrès de la France.

La ville de Beaumont peut être fière de remplir entre autres, grâce au Musée FERMAT, une si noble mission.



L'Espace de Vie Sociale de FERMAT Science propose toute l'année des activités pour renforcer les liens sociaux et favoriser le bien

vivre ensemble.

Des activités à destination de tous (enfants, jeunes, adultes, seniors) sont programmées autour de thématiques variées : loisirs créatifs, cours de français, conversation en anglais, pause-café, cuisine, balades et visites, spectacles, nature et bien-être, ateliers de pratique artistique, contes et histoires.

L'Espace de Vie Sociale a aussi en charge le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité qui vise à proposer aux enfants de 6 à 11 ans un appui et des ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Tous les lundis à l'école Pierre FERMAT sur la pause méridienne
Tous les mercredis de 10h à 12h (hors vacances scolaires), salle d'atelier Musée FERMAT.

Le fonctionnement de ces actions implique la participation de nombreux bénévoles engagés sur le terrain que nous remer-

cions pour leur engagement.

Ces actions bénéficient de soutiens de partenaires sociaux : CAF de Tarn-et-Garonne, MSA Nord Midi Pyrénées, CARSAT

Nous vous accueillons tous les jeudis de 14h à 16h et tous les vendredis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, cour avant du Pôle culturel.

Renseignements : 05 63 26 52 30 / 06 19 43 85 09

**Adhésion annuelle : 10 euros par personne
ou 15 euros par famille**



Une foire expo et un comice agricole qui ont tenu toutes leurs promesses malgré un temps maussade.

Du 6 au 8 septembre, la Halle de la Gimone a vibré au rythme de la foire-expo et du Comice Agricole, rendez-vous emblématique de notre territoire.

L'édition de cette année a brillamment conservé l'esprit traditionnel tout en apportant son lot de nouveautés.

Le temps fort de ce week-end fut sans aucun doute la soirée repas-défilé de mode organisée le vendredi soir dès 18h00.

Ce moment convivial a rassemblé de nombreux participants autour d'une ambiance festive et chaleureuse, preuve du dynamisme de commerces locaux.

Une fin d'année riche en évènement local.

En novembre, les habitants ont pu profiter de la **Semaine Commerciale**, qui s'est tenue du 12 au 24 novembre.

Cette opération a permis à de nombreux commerces locaux d'offrir des remises exceptionnelles, valorisant ainsi l'économie de proximité et la solidarité entre les acteurs de notre commune.

Le mois de décembre a débuté en beauté avec le **marché de Noël**, organisé le dimanche 1er décembre sous La Halle. Avec plus de cinquante exposants, cet événement a attiré un large public et a permis à chacun de préparer les fêtes dans une ambiance féerique.

Enfin, le **jeu du calendrier de l'Avent** a ponctué le mois de décembre, avec des chèques cadeaux Vis Ta Lomagne à gagner chaque jour, du 1er au 24 décembre. Une belle initiative qui a permis de maintenir l'effervescence jusqu'à Noël.

Consommer local : un acte solidaire et responsable

Ces événements nous rappellent l'importance de soutenir nos commerces locaux tout au long de l'année.

En privilégiant les circuits courts et les artisans de proximité, nous contribuons non seulement à dynamiser notre économie locale, mais aussi à préserver l'authenticité et la richesse de notre patrimoine.

De belles fêtes pour tous !

Nous remercions chaleureusement tous les participants, exposants, commerçants, bénévoles, partenaires et collectivités qui ont œuvré à la réussite de ces événements. Ensemble, nous faisons de notre territoire un lieu vivant et chaleureux.

Que 2025 soit une année pleine de bonheur et de succès pour chacun.

Le programme d'animation pour 2025 se prépare.

Vos commerçants vous réservent toujours autant d'animations et de surprises dans vos commerces de la Lomagne Tarn et Garonnaise.

N'oubliez pas lors de vos achats de présenter

votre carte de fidélité afin de créditer des Euros !!!

Faites plaisir en Lomagne, Offrez des chèques cadeaux ou des cartes cadeaux Vis Ta Lomagne !

Vis ta Lomagne vous souhaite de bons achats dans vos commerces de proximité !

Renseignements sur internet : www.vistalomagne.com

3 rue Pierre de Fermat

Pole TEC

82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

TEL : 05.63.64.51.89 ou 07.81.81.97.62





Le Groupement Local des Parents d'Elèves (GLPE) souhaite à l'ensemble de la communauté éducative, aux élèves, aux parents d'élèves et à vous Beaumontois une très belle année 2025.

C'est l'occasion de vous rappeler que grâce à la mobilisation des parents sur nos actions menées en 2024 (Acte 2 Météore Années 80/90, Vide Grenier, Marché de Noël), le GLPE a pu financer de nombreux projets :

- financement en totalité la sortie de fin d'année pour la Maternelle au Zoo de Plaisance du Touch
- Participation au voyage de fin d'année à la Franqui pour les CM de l'Elémentaire
- Participation dans les voyages scolaires du Collège sur 5 classes de 3e à Valence (en Espagne) et en Normandie, sortie Paralympique...

Le GLPE est fier de vous annoncer son prochain événement, qui promet d'être un moment convivial et festif comme l'ont été les 2 précédentes... Soirée Années 80/90 et 2000 par Fabrice de Météore.

Ce rendez-vous incontournable aura lieu **le samedi 1er mars 2025 à la Salle des Fêtes de Beaumont**.

Une nouvelle occasion de se rassembler autour des tubes qui ont marqué plusieurs générations et de soutenir nos écoles et collèges publics de Beaumont.

Votre participation à cet événement permettra de poursuivre cette belle dynamique !

Que vous soyez élèves, parents, grands-parents, enseignants ou simplement habitants de Beaumont-de-Lomagne et des alentours, nous vous attendons nombreux !!! Ensemble, continuons à soutenir nos établissements scolaires et à offrir un bel avenir à nos enfants !



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents, situé 33 rue de l'esplanade à Beaumont, a accueilli cette année 51 enfants différents, de quelques mois à 6 ans, accompagnés de leurs parents (père, mère, grands parents,...). Le LAEP propose 2 créneaux d'accueil, le mercredi et le vendredi, favorisant l'éveil en profitant de la salle de jeu en fonction de l'emploi du temps du parent.

Le LAEP offre la possibilité à tous les enfants de moins de 6 ans, de venir accompagné de son / ses parents pour profiter d'un temps de jeux en dehors de la maison. Ce lieu permet de sortir de l'isolement, de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents et des professionnels afin de discuter sur ses préoccupations parentales. Les futurs parents sont également les bienvenus. L'enfant pourra y découvrir la relation à l'autre, rassuré par la présence de son parent.

Une fois par mois à 10h, Marion de la médiathèque vient proposer un temps de lecture animé pour les enfants.

Le lieu est ouvert tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h, sans inscription et gratuit. Il n'y a pas d'obligation de rester tout le temps de l'accueil, vous partez quand vous le décidez !

Pour plus de renseignements :

laep.lesptitsloups@famillesrurales.org / tel 07.81.31.97.76

Les sapeurs pompiers de Beaumont de Lomagne organisent cette année 2 événements à savoir :

le loto et un bal.

- **Le traditionnel loto se déroulera le dimanche 2 février à 15h00** à la salle de fête. De nombreux à gagner !!

- Cette année les sapeurs pompiers de Beaumont organiseront le bal des pompiers **le samedi 26 avril**.

Un concours de pétanque aura lieu au boulodrome le samedi après-midi, Le soir un bal aura lieu à la salle des fêtes avec une restauration possible sur place



La Fabrique, association d'échanges de savoirs et de savoir-faire, a encore été très active cette année 2024.

Les ateliers s'inscrivent dans la durée : la couture, l'anglais, l'écriture créative, l'oenologie, les jeux de société. Ils s'enrichissent de nouveaux maîtres d'ateliers et de partenariats afin qu'ils répondent au plus grand nombre.

Deux intervenants animent désormais l'atelier couture permettant d'accompagner les personnes au plus près de leur projet (confection, transformation ou réparation) ; l'atelier d'écriture a participé à la résidence d'artiste porté par la communauté des communes et en partenariat avec la médiathèque. Nous attendons avec impatience la restitution « ce que je vois de ma fenêtre », qui se déroulera à Larrazet.

L'oenologie continue à raison d'une fois par mois, permettant d'offrir un voyage gustatif exceptionnel, avec parfois accords mets et vins. Encore tout un programme en 2025 !

Depuis Septembre, Edmony Kratter donne des cours de percussions sur les sept rythmes fondamentaux du Gwoka. Une représentation aura lieu en fin d'année, pour présenter la culture du Gwoka.

Des conférences se tiennent à la Fabrique, sur différents thèmes, riches et variés. Nous avons accueilli Céline Naugés en partenariat avec Fermat science dans le cadre de la fête des sciences, pour échanger sur la ressource en eau. Ainsi que, Philippe Crône, qui est intervenu sur les troubles des malades souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Mais aussi, Le Relais Petite Enfance qui a proposé des soirées thématiques autour du développement du jeune enfant, ouvert

es aux familles et aux professionnels. Ces soirées thématiques se renouvellent en 2025.

Dès 2025, nous aurons le plaisir de partager la galette, puis une « kermesse » aura lieu le 1er février, offrant la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de faire ensemble, sur un temps convivial.

D'autres projets pourront être mis en place, avec votre participation et vos idées. N'hésitez pas si vous avez un savoir, savoir-faire à transmettre et bien sûr un peu de temps pour le partager.

Le programme est disponible sur notre page Facebook, affiché sur les portes du local (8 rue Grand Selve à Beaumont de Lomagne) et dans les commerces beaumontois.

Vous pouvez également nous communiquer votre adresse mail afin de recevoir directement le programme (lafabrique82@gmail.com).

Contact et programmation :

La Fabrique, 8 rue Grand Selve à Beaumont de Lomagne.

Lafabrique82@gmail.com – 06 78 16 80 32

Facebook : [lafabrique82](https://www.facebook.com/lafabrique82)

Adhésion : 10€ adulte – 5€ enfant.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BEAUMONTOISE

L'année 2025 commence et la GVB commence une nouvelle année avec quelques changements.

Section Gymnastique : Avec le départ surprise au 31 janvier de notre animatrice « historique », Mireille CEZERAC, le club a dû rechercher un remplaçant. Après quelques mois de recherches, nous avons trouvé cette personne qui pourra assurer la fin de la saison 2024/2025 et les suivantes.

Qui dit changement de personne dit changement de méthode dans la façon d'animer les cours. Il y aura du changement mais toujours dans l'esprit de l'EPGV, c'est-à-dire la recherche du bien-être, de l'épanouissement personnel et collectif, du développement des capacités de chacun. En souhaitant que ce changement ne perturbera pas trop notre quarantaine d'adhérents et en souhaitant en attirer de nouveaux, nous souhaitons la bienvenue à cet animateur, bientôt diplômé EPGV.

Les cours ont lieu au DOJO de Beaumont, route de Gascogne les mardi de 14h15 à 15h15 ainsi que les jeudi de 18h15 à 19h15 hormis pendant les vacances scolaires.

Section Marche Nordique : Créée en Janvier 2022, elle rassemble tous ceux qui aiment la marche nordique et surtout se retrouver entre amis en plein air. Avec 2 sorties hebdomadaires une dizaine de participants se réunissent à leur gré sur des sentiers

balisés dans la région ou sur route suivant le temps. Cette année, au mois de juin, la section envisage une sortie à Albi pour un rassemblement national dans le cadre des 3 jours de la 13^e édition de l'Euro NordicWalkin avec des parcours inédits entre nature et découverte de la ville ; pour toutes personnes intéressées contacter le club.

Rendez-vous au parking du lac les lundi à 9h et les mercredi à 14h15

Pour tous renseignements sur le club de G.V.B. contacter :

Le Président Patrick Demblans 09 51 70 30 75 ou 06 81 33 34 15

La secrétaire Josette Ottoboni 06 46 55 20 85

Ou par mail : gymvolontairebeaumont@gmail.com



Les Aînés lomagnols :**PROJETS POUR L'ANNEE QUI S'OUVRE**

- LUNDI 9H = MARCHE NORDIQUE au lac.
 - LUNDI 14H = JEUX au Club : belote , rami, Tarot, scrabble, triomino ou rumikub.
 - MARDI 8H45: RANDONNEE de 10 à 12 kilomètres environ avec Nadou ou Roger - départ du club
 - MARDI 9H : marche douce de 3 à 4 kilomètres environ avec Maité, Jean-Claude - départ du club.
 - JEUDI 9H : RANDONNEE de 5 à 8 kilomètres _ Inscription au 06 71 57 25 30 (Présidente)
 - JEUDI 12H REPAS au foyer sur réservation.
- Certains de nos adhérents fidèles se retrouvent et échangent autour d'une cuisine soignée en toute convivialité.
- JEUDI 14H : JEUX au foyer.
 - MERCREDI et VENDREDI de 10H45 à 12H Gymnastique douce au club avec Sébastien.
 - LOTO mensuel au local à 14H :

QUELQUES ACTIVITES MARQUANTES EN 2024 :

GRAND LOTO : 03 novembre

LOTO au profit du TELETHON : 28 novembre

18 novembre : Châtaignes

11 décembre : Cirque de Valence

13 décembre : Goûter de Noël

16 décembre : Ronde des Crèches

PREVISION DES DATES POUR 2025 :

- **23 février** : assemblée générale de l'association
- **LOTOS** : 16 janvier , 6 février et 6 mars

des sorties d'un jour et un voyage qui seront décidés lors du prochain Conseil d'Administration.

Début janvier, les nouvelles cartes d'adhésion 2025 seront proposées.

Une permanence est assurée tous les lundis au local 33, rue de l'Esplanade de 14 H à 16 H.

Nous remercions l'équipe de bénévoles qui fait vivre cette belle réalisation tout au long de l'année.

CONTACTS :

05 63 02 78 44

Local 33 rue de l'esplanade

82500 Beaumont de Lomagne



Une partie de l'opposition s'exprime.

En ce début d'année 2025, les élus du collectif pour le Renouveau de Beaumont vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour vous et vos familles.

Nous vivons une période très particulière d'incertitudes politiques, quelles seront les ressources attribuées aux collectivités dans les années qui viennent ? Des réductions de dépenses seront très certainement inéluctables. La baisse des ressources ne doit pas être compensée par des hausses d'impôts locaux, surtout pas dans notre commune où ils sont déjà tellement élevés !

Ce sont tout d'abord les fermetures de commerces qui nous interpellent à Beaumont. Depuis des années elles se succèdent, mais en 2024, le nombre de boutiques ayant définitivement baissé leur rideau est très inquiétant. Il est inutile de tenir de beaux discours sur la revitalisation du centre bourg, chaque disparition de magasin affaiblit le tissu économique local et l'attractivité du centre ville. Très récemment, la supérette a annoncé l'arrêt de son activité, c'était un commerce indispensable pour les personnes âgées et tous ceux qui ne possèdent pas de moyen de transport, les supermarchés étant éloignés. Pourtant face à cette situation les élus municipaux restent étonnamment silencieux. Quelles mesures ont été mises en œuvre pour soutenir nos commerçants ? Il est temps d'agir, les vitrines aux lumières éteintes sur lesquelles on peut lire "fermeture définitive" se multiplient.

L'ouverture du musée Fermat ne semble pas apporter la dynamique tant promise, la restauration de la maison natale du mathématicien est grandiose mais le flot de touristes se fait attendre et les impôts des Beaumontois doivent financer le rem-

boursement des emprunts et les charges liées au fonctionnement du musée.

Comme à chaque fois nous lançons "une bouteille à la mer" en disant que notre église est en état de péril imminent, d'infimes travaux avaient été réalisés, notamment sur la toiture des chapelles. Hélas aujourd'hui les infiltrations d'eau se sont intensifiées. Cela fait maintenant trois ans que la restauration de la toiture aurait dû démarrer. Ce n'est pas Notre Dame de Paris mais simplement Notre Dame de l'Assomption de Beaumont de Lomagne qui trône au centre de notre ville, que l'on soit croyant ou pas elle est l'emblème de notre ville. Les raisons invoquées par Mr le Maire pour justifier le retard des travaux prouvent bien le manque de volonté pour réaliser la restauration de l'édifice.

Là encore, il est pourtant impératif d'agir rapidement.

La majorité s'exprime.

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,

En cette période de défiance vis-à-vis des politiques en général dans notre pays, ce sont encore les élus locaux, en particulier maire et conseillers municipaux qui ont la confiance des Français. Parce qu'ils sont proches d'eux, à l'écoute de leurs problèmes quotidiens et à même de les résoudre.

Nos concitoyens découvrent que leur mairie gère mieux son budget que l'état et qu'elle supplée même ses manquements, en participant plus que de raison à l'effort national, donc à payer l'addition.

Malgré un contexte politique et économique morose, les Beaumontoises et les Beaumontois savent que leur municipalité fait tous les efforts nécessaires pour maintenir leur bien-être. D'abord au sujet d'un problème qui nous concerne tous : la santé. Nous nous sommes engagés, par la mise en œuvre de plusieurs moyens, à faire en sorte que nos concitoyens ne se retrouvent pas dans un désert médical, et qu'ils puissent continuer à avoir accès aux soins dont ils ont besoin.

Il existe à Beaumont des structures médicales et para médicales solides : Clinique du cœur, Laboratoire, Infirmier(e)s, Kiné, etc... qui peuvent attirer de nouveaux praticiens.

A nous tous de mettre en valeur notre cité et ses multiples atouts pour les attirer et les fixer.

L'amélioration de notre cadre de vie fait partie de ces atouts, et cela est visible. Les différents aménagements que nous avons entrepris pour faciliter les mobilités, embellir nos rues en font foi. Ce sont les tâches que nous poursuivrons jusqu'à la fin de notre mandat et peut-être au-delà, pour rendre la ville encore plus attractive, plus dynamique, plus agréable à vivre, tout en conservant un niveau d'imposition raisonnable.

Malgré les tentatives de dénigrement entrepris par une opposition stérile, les Beaumontoises et les Beaumontois constatent que notre souci et notre action vont dans le bon sens. Notre écoute et notre disponibilité sont à leur service et le seront tout au long de cette nouvelle année.

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois, vos élus de la majorité municipale vous souhaitent une belle année 2025, remplie de satisfactions et de bonheur, loin des malveillances.

***Rendez-vous sur notre page Facebook :
Beaumont dynamique et fraternel.***

La Majorité Municipale

Une réglementation de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) du 02/10/2019, ne permet plus aux communes de publier sur le bulletin municipal des données d'état civil sans avoir au préalable obtenu l'autorisation des intéressés.

MEDECINS

Maison de santé inter communale : 05.63.02.36.92
 Dr Carpentier: 05.63.27.67.43
 Dr Bieber 05.63.65.33.95
 Dr Lesbros : 05.63.65.33.95
 Dr Persefettini : 05.63.65.33.95
 Dr Mothes: 05.63.02.35.37
 Dr Pello: 05.63.26.48.70

PHARMACIES

Pharmacie Vedrenne: 05 63 02 31 89

DENTISTES

Aurélié Diague: 05 63 02 20 38
 Aude Annonier : 05 63 02 38 27
 Sylvain Lafarge: 05 63 64 55 85
 Emmanuelle Georges : 05.63.02.20.38

INFIRMIERES et INFIRMIERS

Dalbin Anne-Marie, Denux Catherine, Dupuy Françoise et Gayne-
 Capmartin Fabienne : 05 63 02 40 45
 Broutin Valérie: 06.22.41.22.03
 Yolande Foundohou, Audrey Raully, Virginie Imbert
 05.31.85.10.85
 Vanessa SETIAUX et Marc OUAHNICH
 06.08.84.16.13

AUDIOPROTHESISTE

Bertrand Lucie 06.07.61.93.15

CHIROPRACTEUR

Strafforelli-Barral Margaux: 06.45.03.39.07
 Duplessix Anne-Laure : 07.69.22.97.17

CHRONO-NUTRITION

Véronique Bruno : 06 84 12 84 65

KINESITHERAPEUTES

Daziron Benoit Payet Sophie : 05.63.30.22.69
 Salvador Llanes Castell / Alejandro ANTON GONZALEZ / Rafael
 ARJENA FERNANDEZ : 05.31.85.10.86

KINÉSIOLOGUE

Martin Karelle 06.68.33.14.28
 Yvan Mathieu : 06.82.08.56.64

LABORATOIRE D'ANALYSE

Biofusion 05 63 02.41.86

ENERGETICIENNE

Stéphanie Constans : 05.63.91.40.47

ART-THERAPEUTE CERTIFIÉ

Phillipe Marti-Turull : 06.88.66.29.71

OSTEOPATHES

Barrau Ciry 05 63 68 71 76
 Jalambic Elisabeth 06.98.25.90.17
 Mailfert Aurore 09 53 53 42 48
 Milhavet Laurianne 07.83.20.69.79

ORTHOPTISTE

Roch Antoine 06.63.15.42.83

ORTHOPHONISTE

Laffont Audrey 09.67.22.36.38

DIETETICIENNE

Virginie Aussaresses : 09.84.02.99.47

ENTRETIEN DU CORPS

Geffroy Yohann 05.63.23.06.86
 Christine Bolognesi : 06.82.75.61.28

PODOLOGUES

Berniac Céline 05 63 27 63 36
 Cornebise-Munoz Isabelle 05 63 65 30 02

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Broueilh Cécile : 07 81 34 92 91
 Rouzaud Lydie : 05.63.02.38.98
 Cassandra Larrocan : 06.16.76.66.14
 Alexandre Dedieu : 06.43.45.58.82
 Issanchou Jean-Pierre : 07.69.40.22.27

PSYCHOPRATICIENNE / EQUITERAPEUTE

Salles Florence 06.52.56.84.45

SAGE-FEMME

Thau Fabienne 05 63 91 43 22

SOPHROLOGIE

Barrue Gisèle 06.88.67.86.43
 Girard Véronique : 06.78.16.80.32
 Meneguine Michelle : 06.72.79.38.90

Ctre DE READAPTATION CAR-**DIAQUE**

Clinique Midi-Gascogne 05.63.21.50.00

VÉTÉRINAIRE

SCP OUDART MAILHO ZAC
 05.63.02.24.04

